



CNMSS
L'engagement au service
des militaires

MENTION D'INFORMATION

Dans le cadre des mesures destinées à sécuriser ses systèmes d'information, la CNMSS met en œuvre un dispositif basé sur le traitement des journaux informatiques ou logs informatiques.

Ce traitement est fondé sur des dispositions légales imposant à l'établissement de garantir la sécurité de ses systèmes d'information au moyen de dispositifs appropriés et adaptés aux risques identifiés.

Ce dispositif a pour finalités de :

- contrôler l'utilisation des ressources informatiques de la CNMSS et vérifier l'application des règles de sécurité des systèmes d'information,
- assurer la traçabilité et l'historisation des accès journaliers aux SI de la CNMSS,
- Rechercher et identifier les causes des anomalies et dysfonctionnements constatés afin de lutter contre la fraude externe et interne et la cyber malveillance.

Ce traitement collecte les données à caractère personnel suivantes lors des connexions des utilisateurs internes ou externes de la CNMSS a ses systèmes d'information :

- Utilisateurs externes à la CNMSS (internautes) : adresse IP (source et destination), identifiants des terminaux et identifiants de connexion, informations d'horodatage, éléments de journalisation des serveurs, systèmes, réseaux et applications, relatifs aux flux échangés et aux requêtes réalisées (utilisateur, type requête, volume de données, ...)
- Agents de la CNMSS en activité :
 - o nom, prénom, adresse mel, matricule des agents de l'établissement (une ou plusieurs de ces données sont collectées en fonction du type d'application utilisée) ;
 - o données de navigation des agents CNMSS autorisés à accéder au réseau internet, mesure d'audience (anonymisée).

Seuls les agents habilités par le directeur de la CNMSS et dans la limite du besoin d'en connaître ont accès aux informations enregistrées dans le cadre de ce traitement.

La durée de conservation des données enregistrées dans les journaux informatiques est fixée à 6 mois.

Conformément aux dispositions du Règlement Européen sur la Protection des Données (RGPD), les personnes concernées disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données qui les concernent ainsi que d'un droit à leur limitation. Le droit d'opposition ne s'applique pas à ce traitement.

Ces droits s'exercent sur demande écrite adressée au directeur de la CNMSS ou du délégué à la protection des données à l'adresse suivante : protection-donnees-personnelles@cnmss.fr.

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : *Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) – 3 place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS cedex 07.*